

Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès

De quoi s'agit-il ?

L'initiative populaire « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès » vise à interdire l'expérimentation animale et la recherche sur l'être humain. En outre, elle entend introduire une interdiction d'importation et de commerce pour tous les produits qui ont été développés sur la base d'expérimentations animales, commercialisés après l'entrée en vigueur de l'interdiction. Enfin, elle exige que les solutions de substitution exemptes d'expérimentation animale bénéficient au moins du même soutien de l'État que les expérimentations animales antérieures.

Le Conseil national a recommandé de rejeter l'initiative sans contre-projet en mars 2021 et le Conseil des États en juin 2021. Tous les partis se sont prononcés contre l'initiative. Le Conseil national et le Conseil des États ont recommandé à l'unanimité de la rejeter.

Ce que disent les initiants

Problèmes éthiques

Bien qu'ils soient scientifiquement controversés, des millions d'essais éprouvants sont effectués chaque jour sur des animaux. Pourtant, les animaux ne sont pas là pour servir d'objet expérimental. Ce sont des êtres vivants qui, comme les êtres humains, ont des sentiments et un ressenti de la douleur et souffrent des mesures expérimentales faites sur eux.

Les méthodes alternatives sont trop peu utilisées

Il existe de nombreuses méthodes alternatives à l'expérimentation animale, lesquelles sont trop peu utilisées. Souvent par commodité et par habitude.

Doutes quant au caractère scientifique

La transférabilité des résultats d'une espèce à l'autre est difficilement possible. Par exemple l'aspirine : des doses inoffensives chez l'homme, provoquent chez les chats des effets indésirables très graves. Chez les singes, les chiens, les rats et les souris enceintes, ces doses sont tératogènes (cause de malformations).

Ce que disent les adversaires

Plus de nouveaux médicaments

L'initiative met la santé de la population suisse en danger de manière irresponsable. Elle menace l'approvisionnement en médicaments vitaux et exclut les patients des dernières avancées médicales.

Les efforts 3R portent leurs fruits

Avec la participation de l'industrie et des hautes écoles, le nombre d'expérimentations animales a pu être réduit de 70 % depuis les années 1980 dans le cadre des efforts 3R (Replace, Reduce, Refine) . Par ailleurs, le Conseil fédéral a lancé en 2021 un nouveau programme de recherche, doté de 20 millions de francs, dans le but de réduire encore le nombre d'essais sur les animaux.

Le droit en vigueur est déjà strict

En Suisse, les chercheurs sont d'ores et déjà tenus de réduire au minimum les essais sur les animaux et de faire appel à des méthodes alternatives, dans la mesure du possible. L'expérimentation animale est donc pratiquée uniquement lorsqu'elle est indispensable pour des raisons scientifiques, éthiques et réglementaires et qu'aucune autre méthode ne peut y substituer.

Affaiblissement de la place suisse de recherche et d'innovation

L'initiative affaiblit la Suisse en tant que place de recherche et d'innovation et remet ainsi en question le facteur central de succès et de prospérité dans notre pays. Les entreprises et les instituts de recherche devraient délocaliser une partie de leurs activités ou quitter complètement la Suisse. L'initiative rompt avec les traités internationaux. Des mesures de représailles menacent l'industrie exportatrice suisse.

Recommandation

Le Conseil des États recommande le rejet du projet, par 42 voix et 2 abstentions. Le Conseil national recommande le rejet de l'initiative par 195 voix. Le groupe Centre recommande à l'unanimité de rejeter le projet.